

## RESULTATS DE L'ENQUETE DEPLACEMENTS 2008

Enquête sur les déplacements domicile/travail et professionnels  
des 2200 salariés de la ZI des Châtelets, du Zoopôle  
et du Campus de métiers et de l'artisanat  
réalisée en novembre 2008

octobre 2009

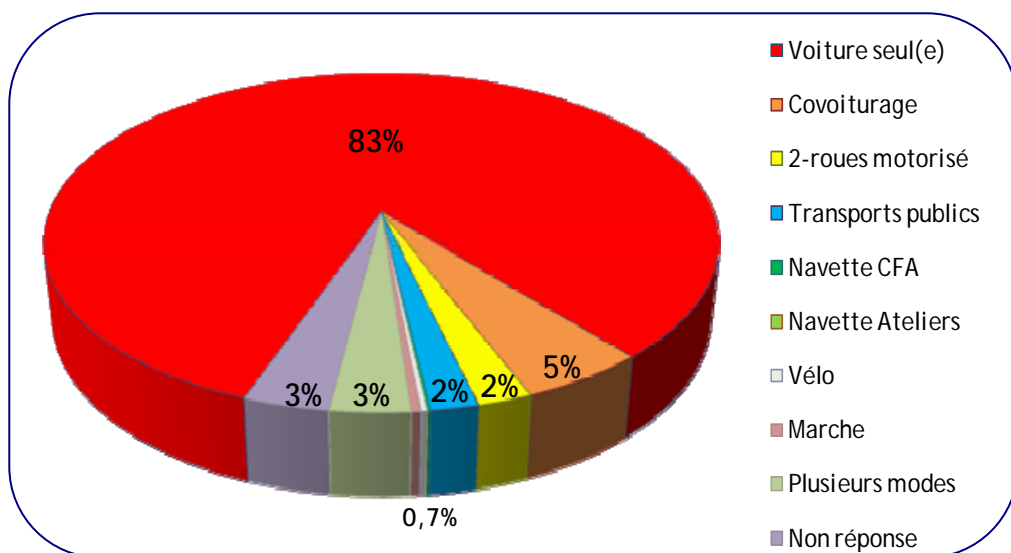


[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

*bien vivre ensemble  
sur un territoire de qualité*

- Enquête réalisée du 13 novembre au 5 décembre 2008 sur les secteurs du Parc d'activités des Châtelets, du Zoopôle et du Campus de métiers et de l'artisanat.
- Objectifs : obtenir une photographie des déplacements domicile/ travail et professionnels des **2 200 salariés du secteur**.
- **36%** des salariés ont participé à l'enquête de déplacements réalisée en novembre 2008.

## Les déplacements domicile – travail



- La quasi-totalité des répondants habitent dans les Côtes d'Armor (97 %) et plus de la moitié au sein de l'agglomération de Saint-Brieuc (60 %).
- 11 % sont domiciliés à Ploufragan et 20 % à Saint Brieuc.
- 90% utilisent un véhicule motorisé individuel pour se rendre au travail (cf. graphique ci-contre).
- La part des modes doux est marginale : seuls 0,7 % les utilisent. Cependant 8 % d'entre vous habitent à moins de 4 kilomètres de leur travail (potentiel modes doux).
- La part des transports publics est également très faible : seuls, 2 % utilisent ce mode, bien que 44 % habitent à moins de 10 kilomètres de leur travail (périmètre adapté aux transports locaux).

**1 914 automobilistes et 48 utilisateurs de deux-roues motorisés effectuent quotidiennement un trajet de 36 km (AR). Sur l'année 2008, le total des émissions correspondantes est de 2 077 tonnes EqCO<sub>2</sub> pour les déplacements domicile-travail.**

## Les déplacements professionnels

La voiture de service ou personnelle a un quasi monopole au sein des déplacements professionnels. Un quart des déplacements professionnels se fait cependant à l'intérieur du secteur. Plus que la moitié des déplacements concerne le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc et la quasi-totalité se fait à l'intérieur de la région (90 %).

## Les déplacements à midi

Près de la moitié des déplacements de midi sont finalement des non-déplacements, ce qui est une bonne nouvelle d'un point de vue écologique ! La voiture est notamment utilisée pour se rendre à la maison le midi.

**706 personnes rentrent quotidiennement chez eux pour déjeuner, pour un trajet A/R moyen de 18 km. Sur l'année 2008, ces déplacements sont à l'origine de l'émission de 401 tonnes EqCO<sub>2</sub>.**

## Incitations au changement

Vous êtes nombreux à être intéressés par le service TaxiTUB et 22 % d'entre vous n'excluent pas l'usage du vélo pour rejoindre l'arrêt de la ligne B à Ploufragan Centre. 64 % d'entre vous sont intéressés par une amélioration du service de la ligne 40 (Gare urbaine - Les Châtelets - Saint-Julien, ancienne ligne 10).

Les principales incitations pour changer de mode de transport sont : une meilleure information, des correspondances mieux adaptées, ainsi que des trajets plus courts pour une combinaison ligne B /TaxiTUB, des pistes cyclables, des vélos en libre service et le transport gratuit des vélos pour une combinaison ligne B/vélo.

Concernant la ligne 40 (ancienne ligne 10), les actifs réclament notamment des dessertes supplémentaires. Ils demandent également une meilleure fréquence et information, ainsi que des arrêts plus proches de leur lieu de travail.

La marge de manœuvre est intéressante en ce qui concerne le covoiturage organisé et une meilleure coordination entre la ligne B et TaxiTUB.

## Un plan d'actions

- **Informier sur l'existant :** Informer d'avantage sur l'offre de transport existante encore peu connue (réorganisation du réseau, nouveaux arrêts, etc.)
- **Coordonner les actions :** Créer une fonction de conseiller en mobilité et un « MobiRéso » des salariés bénévoles pour avancer sur le projet (groupes de travail)
- **Optimiser l'offre de bus sur la ligne 40 :** Les horaires du soir ont été réorganisés afin de proposer un retour correspondant à l'arrivée des premiers bus NB : 27 % des actifs automobilistes habitent une commune desservie par la ligne 40. Environ 150 d'entre eux ont des horaires de travail compatibles avec l'offre modifiée.
- **Optimiser l'offre de TaxiTUB :** l'utilisation du transport à la demande a été simplifiée, notamment pour rejoindre la ligne B à Ploufragan.
- **Sécuriser les déplacements en modes doux :** intégrer les besoins du secteur dans le schéma cyclable de l'agglomération.
- **Créer un système organisé de covoiturage :** le Parc d'activités des Châtelets vient d'être ajouté à la liste des origines / destinations des trajets sur le site ticoto.fr

## En savoir plus

**Saint-Brieuc Agglomération** : [www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

**Saint-Brieuc Mobilités** : [www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr) ou 02 96 01 08 08

**Covoiturage** : [www.ticoto.fr](http://www.ticoto.fr)

## Contacts

### Saint-Brieuc Agglomération

Direction de la communication  
02 96 77 30 41  
[bhindahl@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:bhindahl@saintbrieuc-agglo.fr)

Direction des transports  
Benjamin Pascou  
Chargé de mission Plan de déplacements  
urbains

02 96 77 20 21  
[bpascou@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:bpascou@saintbrieuc-agglo.fr)